

Renvoi au comité d'instruction publique de la pétition du citoyen Chaumont, administrateur du département du Morbihan, qui demande une censure des livres et la destruction des ouvrages de piété, en annexe de la séance du 4 ventôse an II (22 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de la pétition du citoyen Chaumont, administrateur du département du Morbihan, qui demande une censure des livres et la destruction des ouvrages de piété, en annexe de la séance du 4 ventôse an II (22 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 364;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32340_t1_0364_0000_6

Fichier pdf généré le 15/05/2023

réunis en ta présence, te jurent au nom de leurs frères, liberté, égalité, indivisibilité de la République ou la Mort ».

Cl. BOUCHER (*notable*), VINCENT (*notable*), MASSARD (*notable*), HOURTHE (*notable*), Cl. LE BARTIER, MASSARD, CERNÉ, DUTRONT, P. BOUVILLE, R. LE ROUX, Ch. PILLON, PARAGOT, J. P. BOUVILLE, J. BENOÎT, Louis MARTIN, GILLOT, SAINTIN, HELLOUIN, G. PILLON, Et. HIE, J. L. HÉBERT, Ch. GRUAU, MICHAUD, ATHON, GRUEL, MAUNOURY, BEAURIENNE, DUGUÉ, BLANCHARD, RÉMY, V. GILLOT, LARBOUR, LABBÉ, MARCOU, MULLOT, CHEVALLIER, BRETON, AUVRAY, HAUTEFEUILLE (*comm^{re} de la Sté de Dourdan*) [et 14 autres signatures].

III

[Le cⁿ Chaumont, administr. du départ. du Morbihan, à la Conv.; Vannes, 17 pluvi. II] (1)

Législateurs,

Les livres ont préparé, ont fait la révolution; les livres peuvent retarder les progrès, en faire perdre le fruit. Sous ce point de vue je regarde comme très pernicieux les livres de théologie, de dévotion, de mysticité, les vies des saints, les sermons, les méditations spirituelles et tout ce que les Jésuites, tant français qu'espagnols ont écrit dans le genre ascétique : tous ces ouvrages, en y ajoutant ceux qui traitent des miracles, corrompent le goût, montent les jeunes têtes et produisent tout au plus des ignaces, des saintes thereses et de Benoit Labre, c'est-à-dire, de grands saints au lieu de grands hommes. J'y dois ajouter les cantiques des missions, les pieux Romans, les martyrologues edifiants et tout ce que le délire des saintes imaginations a enfanté pour abrutir les hommes et sanctifier les âmes. Les histoires surtout des prétendus martyrs de la foi ne sont pour la plupart que l'école de la révolte contre l'autorité légitime, et que la morale du fanatisme réduite en pratique.

Tels sont cependant, législateurs, les livres que les mères mettent encore entre les mains de leurs enfans, les livres qu'elles lisent et qu'elles font lire. Voilà ce que plusieurs libraires ont encore dans leurs fonds de boutiques, voilà ce qu'ils débitent, ce qu'ils impriment et réimpriment parce qu'aucune loi ne le leur défend. Voilà les livres, les seuls livres que le villageois rapporte de la ville quand il revient du marché; qu'on me dise tant qu'on voudra que ce sont des vetilles, je soutiens, moi, que ces vetilles auxquelles on ne porte pas assez d'attention étoufferont l'esprit public à son berceau, ou plutôt l'empêcheront de naître; je soutiens que ces

vetilles perdront tôt ou tard la révolution; non, tant que les bibliothèques saintes subsisteront, la révolution n'est point faite; la cocarde tricolore pourra briller sur les têtes, mais il restera toujours au fond des cœurs un défit secret de la religion dominante, et avec ce désir, celui du retour de l'ancien système politique.

Comment, avec tout cela, une dévote chérira-t-elle la révolution, tandis qu'elle a sans cesse sous les yeux des livres qui dénoncent la révolution? Quel grand cas fera-t-elle de la philosophie qui est venue lui enlever son directeur, tandis qu'elle lit tous les jours dans son *veni mecum* et dans ses heures à la Reine que la confession est absolument nécessaire pour gagner le paradis? Elle oublierait bientôt sa playe, si ses maroquins fumés, qui sont sa seule lecture, ne la renouvellait continuellement, et il ne faut pas dire : que nous importent les opinions des femmes? On ne peut ignorer le degré de leur influence sur les hommes. Les femmes, au moyen de leurs prières, de leurs petits bon jésus, de leurs chapelets ont plus recruté de vendistes que Charette par ses proclamations. D'ailleurs, si c'est un homme qui lit, il boit seul le poison et le mal n'est que pour lui, mais si c'est une femme, le mal devient épidémique. Toutesfois cet effet cessera quand la cause ne sera plus.

Faites donc faire, Législateurs, une bonne visite chez tous les libraires de la République; ordonnez à votre comité d'instruction publique de se faire représenter leurs catalogues de livres se qu'on fasse un bel autodafé ou de bon papier neuf, ou de bonne poudre de canons, de tous ceux qui seront jugés de nature à pouvoir rappeler les tems de fanatisme et de superstition (*); indemnisez les libraires, s'il y a lieu; ordonnez, ces visites soient renouvelées de tems en tems, mais non à époques fixes et prononcez des peines contre ceux des imprimeurs et libraires qui imprimeraient encore des livres de piété dans des langues qu'il est bon de faire oublier au moyen des instituteurs de langue française que vous venez d'établir dans les communes ou l'idiome français n'est presque pas connu.

Le gouvernement révolutionnaire ne peut, ce me semble, qu'autoriser cette sage mesure; je vous dénonce aussi les livres gravures indécentes, la prostitution du burin, car il est important de sévérer les meurs quand on veut républicaniser les hommes.

(*) J'excepte l'histoire ecclésiastique du nombre des livres qui doivent être proscrits parce que cet ouvrage me paraît propre à faire voir le rude d'une religion soi-disant révélée de Dieu.

CHAUMONT, BAUMART aîné (*pour adhésion*).

Renvoyé au comité d'instruction publique par celui des pétitions (2).

(1) F^{17A} 1009^B, p. 1, p. 2011.

(2) Mention marginale, datée du 1 vent. et signée Rudel.